

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière, tenue en public le 20 décembre 2021 à 20 heures et à laquelle étaient présents messieurs André Poulin, André Leclerc, Sébastien Leclerc, Patrice Lemay et mesdames Lina Trépanier et Mylène Bernier formant quorum sous la présidence de madame Denise Poulin, maire.

Absent :

Heure du début de la séance ordinaire : 20 heures.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

- MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
- PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- GREFFE ET GESTION ADMINISTRATIVE

**228-12-2021**      LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 20 DÉCEMBRE 2021 À 20H00

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption du budget 2022
4. Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisation
5. Période de questions aux contribuables
6. Levée de l'assemblée

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que Madame le Maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

En conséquence,

Sur la proposition de Lina Trépanier, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents,

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**229-12-2021**      3. ADOPTION DU BUDGET 2022

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont terminé l'étude des prévisions budgétaires pour l'année 2022;

En conséquence,

Sur la proposition de Patrice Lemay, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents,

**QUE** le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour les activités de fonctionnement, pour l'exercice financier 2022 composées comme suit :

<b>DÉPENSES :</b>	
Administration générale	492 015\$
Sécurité publique	287 972\$
Transport routier	456 685\$
Hygiène du milieu	412 278\$
Santé et bien-être	53 182\$
Aménagement et urbanisme	100 685\$
Loisirs et culture	251 752\$
Activités culturelles	10 670\$
Frais de financement -intérêts	78 888\$
Total des dépenses avant affectations	2 144 127\$
Affectations - remboursement en capital et autres	350 400\$
<b>TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS</b>	<b>2 494 527\$</b>

<b>REVENUS :</b>	
Taxes (valeur foncière, service de la dette, services municipaux, intérêts sur arrérages)	2 061 119\$
Tenant lieu de taxes	30 315\$
Transferts	162 500\$
Services rendus	81 698\$
Impositions de droits	33 000\$
Autres revenus	25 000\$
Amendes et pénalités, intérêts	21 500\$
Excédent de fonctionnement non affecté	79 395\$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 494 527\$</b>

### 3.2

230-12-2021

#### ADOPTION DU PROGRAMME D'IMMOBILISATION TRIENNAL 2022-2023 ET 2024

Sur la proposition de André Poulin, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents d'adopter le programme d'immobilisations triennal comme suit :

PROJETS	2022	2023	2024	Subventions
<b>Sécurité publique</b>				
- Achat unité d'urgence pour le Service des Incendies	150 000,00 \$			
- Réfection et agrandissement caserne et garage		300 000,00 \$		TECQ 2023 et PRABAM

<b>Transport et hygiène du milieu</b>				
- Prolongement des systèmes aqueduc et égout		\$250 000		TECQ 2023
- Prolongement de la rue Turcotte		\$100 000		TECQ 2023
-Ponts rang St- Charles				TECQ 2019
- Réfection rang St- Charles				TECQ 2023 et PPA/PAVL
- Achat de bacs bruns troisième collecte	\$10 200	\$10 200	10 200,00 \$	
- Route Hyppolite- Lemay			300 000,00 \$	
<b>Développement économique</b>				
- Achat de terrain pour développement résidentiel	450 000,00 \$			
<b>Loisirs et culture</b>				
- Réfection Chalet des loisirs	34 113,00 \$			
<b>TOTAL IMMOBILISATION:</b>	<b>\$571 773</b>	<b>\$360 200</b>	<b>310 200,00 \$</b>	

#### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.

231-12-2021

#### **5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CONSIDÉRANT** que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

En conséquence,

Sur la proposition de Sébastien Leclerc, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents

**QUE** la séance soit levée à 20H09.

---

Denise Poulin, Maire

---

Marie-Josée Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussignée, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

---

**Marie-Josée Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière**

« Je, Denise Poulin, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

---

**Denise Poulin, Maire**